

Demande de changement de plan d'épargne

Nom _____ Prénom _____
Date de naissance _____ E-mail _____
Numéro d'assuré _____ Tél. mobile _____

Vous pouvez choisir entre trois plans d'épargne:

	Cotisation personne assurée	Cotisation entreprise
Plan d'épargne Basis	6.5 %	17 %
Plan d'épargne Standard	8.5 %	17 %
Plan d'épargne Plus	10.5 %	17 %

Avec ces nouvelles options, vous pouvez adapter votre épargne en fonction de vos différentes situations de vie. La cotisation de l'entreprise est de 17 % quel que soit le plan d'épargne choisi. Lors de votre entrée à la CPM et tant que vous ne faites pas d'autre choix, vous êtes assuré(e) dans le "plan d'épargne Standard". Au 1^{er} janvier de l'année suivante, vous pouvez choisir un autre plan d'épargne. Celui-ci est valable jusqu'à ce que vous fassiez un autre choix, mais au moins un an.

A partir du 1er janvier _____ (année), le passage au plan d'épargne suivant est demandé:

Cotisation de la personne assurée

- Plan d'épargne Basis 6.5%
 Plan d'épargne Standard 8.5%
 Plan d'épargne Plus 10.5%

Cette demande doit parvenir à la CPM au plus tard le 30 novembre.

_____ Date

_____ Signature de la personne assurée